

l'union

CHAMPAGNE ARDENNE PICARDIE

 **L'Ardennais** 

Publié sur *L'Union* (<http://www.lunion.presse.fr>)

[Accueil](#) > Catherine Vautrin présente mardi son rapport sur les droits de plantation La Champagne, un modèle !

Catherine Vautrin présente mardi son rapport sur les droits de plantation La Champagne, un modèle !

Par *Anonyme*

Créé le 16/10/2010 11:00

LA question est simple : avec la disparition programmée des droits de plantation, peut-on garantir la qualité si l'on supprime la gestion de la quantité ? Il s'agit là d'un risque difficile à courir.

Mardi matin, la députée de la Marne (UMP) Catherine Vautrin présentera les conclusions d'un rapport sur les droits de plantation au ministre de l'Agriculture, Bruno Le Maire. Un rapport demandé en début d'année. « En tant que députée de la Marne, j'avais été sollicitée par la chambre d'Agriculture et le Syndicat général des vignerons pour intervenir sur ce dossier. » Un dossier difficile puisqu'il s'agit de convaincre la Commission européenne du bien fondé de la sauvegarde des droits de plantation. Près de vingt-six auditions ont été réalisées auprès de nombreux professionnels. « J'ai reçu des représentants des interprofessions de toutes les régions viticoles de France et des membres de l'INAO, de la Confédération nationale des producteurs de vins et eaux-de-vie de vin à appellations d'origine contrôlées (CNAOC), de l'Association générale des entreprises vinicoles (AGEV)..., j'ai été également en Espagne, puis en Allemagne, j'ai aussi rencontré des Hongrois. »

Tour d'Europe

Un tour de l'Europe des appellations qui lui fait dire : « L'interprofession champenoise reste un modèle en terme de régulation agronomique et économique grâce à la réserve individuelle et au rendement ». Le problème, c'est que toutes les appellations ne fonctionnent pas comme en Champagne.

« Il faut donc trouver un mode de gouvernance économique afin de faire accepter à l'Europe notre façon d'envisager l'avenir de nos AOP et IGP* ».

En fait, si nous regardons la paroisse Champagne, la libéralisation des droits de plantation entraînerait une vraie perte en terme de notoriété pour le vin des rois. Il suffit d'imaginer que le leader mondial des vins, le groupe Constellation décide de s'installer du côté de Bouzy, de planter quelques centaines d'hectares de vignes, d'élaborer la récolte selon la méthode champenoise et de vendre ses flacons à 8 euros ou dollars. Avec une étiquette tendancieuse, mais pas réellement fausse puisque le vin vient effectivement de la région Champagne-Ardenne. Peut-on alors penser réellement que le Japonais, l'Indien ou le Chinois fasse une réelle différence entre une cuvée d'appellation Champagne ? Autre point négatif pour la Champagne : la suppression des droits de plantation devrait avoir lieu en 2018. Presqu'en même temps que la pousse des premières vignes plantées sur les surfaces de la nouvelle aire champagne après sa révision.

Pour Catherine Vautrin, le chantier est énorme, face à des pays européens, particulièrement les nouveaux arrivants de l'Est, qui ne sont guère intéressés par nos attermoissements d'amateurs de vins.

Sophie CLAEYS-PERGAMENT

* AOP et IGP : Appellation d'origine protégée et Indication Géographique Protégée

[Photos / vidéos](#)

Auteur :

Légende : En Champagne, la libéralisation des droits de plantation entraînerait une vraie perte en terme de notoriété.

Visuel 1:



URL source: <http://www.lunion.presse.fr/article/marne/catherine-vautrin-presente-mardi-son-rapport-sur-les-droits-de-plantation-la-champagne>